ÉDITO

Pour un numérique **ouvert, innovant et soutenable**

PAR **OLIVIER COROLLEUR**,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARCEP

Partager la connaissance des impacts environnementaux du numérique, agir pour les réduire, œuvrer à l'ouverture des marchés numériques. Parmi les neuf objectifs de la stratégie de l'Arcep à l'horizon 2030, ce trio illustre bien les enjeux complexes sur lesquels les équipes de l'Autorité travaillent, objectifs qui peuvent de prime abord sembler souvent contradictoires.

Comment concilier innovation, développement des usages et de l'intelligence artificielle, et réduction de l'empreinte environnementale du numérique, dans un contexte géopolitique, économique, technologique en constante évolution, où tous les repères sont sans cesse bousculés ?

Les qualités de curiosité, de rigueur, le goût du dialogue et de la prospective partagés par l'ensemble des Arcepiennes et des Arcepiens sont un atout majeur pour relever avec enthousiasme ces défis.

L'année 2025 a ainsi vu s'enrichir les travaux sur l'empreinte environnementale du numérique.

- Dans le cadre de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable », qui s'inscrit dans une volonté de mettre l'expertise de l'Arcep au service du débat public, l'Autorité a élargi sa collecte de données environnementales aux équipementiers de réseaux fixes fabriquant des câbles en fibre optique et intégrera, dans la prochaine publication, de nouveaux indicateurs auprès des acteurs déjà concernés tout en étendant par ailleurs sa collecte aux fournisseurs de services d'informatique en nuage.

- Dans le souci d'agir en réseaux, à tous les échelons, l'Autorité a poursuivi son rôle moteur au sein du BEREC (Body of European Regulators for Electronic Communications), auprès de la Commission européenne et des instances internationales : en mars 2025, un rapport de la Banque mondiale et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a salué les travaux pionniers de l'Autorité sur l'impact environnemental du numérique.

- Le développement de l'intelligence artificielle a encore ouvert de nouveaux champs de réflexion, avec la nécessité d'approfondir la connaissance de l'impact environnemental de l'IA. Un récent rapport intitulé « Intelligence artificielle générative : quels défis environnementaux ? » met en avant neuf recommandations afin de rendre le développement de l'IA compatible avec les limites planétaires.

- En tant que régulateur des infrastructures numériques, l'Arcep a également étudié l'impact de l'IA sur la capacité des utilisateurs à accéder à l'ensemble du contenu sur internet et à le partager. Le rapport « IA générative : des défis pour l'avenir de l'internet ouvert » a été publié à l'occasion des dix ans du règlement (UE) 2015/2120 sur l'internet ouvert, qui a inscrit, dans le cadre législatif européen, le principe de neutralité d'internet.